

Rapport d'activité
2012
de l'association
AFTC
de FRANCHE-COMTE



AFTC de Franche-Comté
17 Rue Pergaud – 25000 BESANCON
Tél. 03.81.88.98.60
accueil.aftc@traumacraniencfc.org

SOMMAIRE

Rapport moral	5
Faits marquants	7
Le Conseil d'Administration de l'AFTC	8
L'activité du Conseil d'Administration en 2012.....	11
L'accueil et l'information des familles et des personnes traumatisées crâniennes ou cérébro-lésées.....	13
Les actions de soutien destinées aux familles et aux proches de personnes traumatisées crâniennes ou cérébro-lésées.....	14
Les vacances adaptées	16
La prévention routière	17
Les événements conviviaux.....	18
Les orientations de l'association pour 2013.....	19

Rapport moral

Dans ce propos introductif, je veux souligner d'entrée l'évolution de notre association depuis 5 ou 6 ans avec la création et l'évolution de nos services sur notre territoire, avec des projets sur le Jura.

Vous dire aussi notre joie d'accueillir les personnes cérébro-lésées dans nos structures et leur dire la satisfaction de votre Conseil d'avoir pu créer ces services à votre profit. Nous allons revenir à travers cette assemblée générale sur ce bilan positif, très positif. Mais, d'entrée de jeu, car habituellement, on attend toujours la fin pour le dire, je tiens à remercier dans le même élan, ceux qui nous ont compris et accompagnés, l'ARS, les 3 Conseils Généraux (bientôt 4, je l'espère), la Région, nos financeurs privés (Réunica, Caisse d'Épargne, Acoris Mutuelle, Adrea, MMA, CCAH, le Crédit lyonnais (talent et partage)).

Je tiens aussi à remercier avec une attention toute particulière mes collègues du Conseil d'Administration qui m'aident et me supportent. Enfin, un grand merci aussi à l'ensemble du personnel pour leur implication sous la houlette de notre directrice, Nathalie Gros.

Nous allons dérouler notre assemblée générale, ce lieu d'échanges et d'information, que nous vous devons. Mais auparavant, au regard des orientations et des décisions prises l'année dernière ou les années précédentes, je voulais non pas pousser un « coup de gueule » mais revenir une nouvelle fois sur le manque de moyens pour le handicap ou le suivi des conséquences de certains accidents (traumatismes crâniens ou AVC, maladie qui touche nombre de nos concitoyens).

Nous avons des résultats, des avancées avec des partenariats positifs tels que le CHU, l'Adapei, notre Union Nationale, l'UNAFTC, avec des partenaires financeurs de nos actions associatives et certains investissements que j'ai déjà cités. Mais c'est parce que nous avons aussi nos convictions, nos valeurs, notre volonté afin de soutenir toutes ces personnes que nos décideurs financeurs nous suivent et nous accompagnent, l'ARS, les Conseils généraux du Doubs, de la Haute-Saône, du Territoire de Belfort qui sont ici encore remerciés et je l'espère demain le Jura. Mais nous voudrions pouvoir avancer dans les moyens de suivi et d'accompagnement, avec un outil de suivi partagé entre la santé et le médico-social. Nos décideurs et politiques à haut niveau doivent faire des choix fondamentaux et stratégiques par rapport aux lois qui ont été votées pour ces publics.

On nous demande en permanence dans différentes instances de valider des orientations bien souvent prédéfinies et il nous est difficile d'être satisfait de cet exercice. En tant

qu'élu de notre association, je ne suis pas du tout d'accord que l'on sacrifie des lignes budgétaires, pour d'autres choix qui nous éloignent du soutien de ces personnes fragilisées laissées pour compte. Nous ne pouvons nous satisfaire de lignes budgétaires figées et tracées en haut lieu loin de nos préoccupations telles que :

- La prise en charge des personnes traumatisées crâniennes avec des troubles sévères du comportement,
- L'articulation des services et établissements avant et après 60 ans (par exemple, entre FAM et EHPAD),
- La prise en compte du réel problème de vieillissement des personnes traumatisées crâniennes,
- La prise en charge des personnes en état végétatif chronique ou en état paucirelationnel.

Nous portons des valeurs humaines et de démocratie et souhaiterions que l'on puisse rapidement accompagner nos jeunes TC à travers une évolution de notre UEROS par exemple, couvrir mieux le territoire par des structures complémentaires à nos dispositifs samsah, GEM et ne pas ignorer, faute de moyens suffisants, les traumatisés crâniens dit légers. Nous militons et avons accepté des responsabilités pour défendre les intérêts des usagers et patients. Il s'agit de tout faire ensemble pour que chacun, sur son territoire de vie, puisse accéder non seulement aux soins dont il a besoin, mais également à l'accompagnement, au suivi et à la mise en œuvre, dans toute la mesure du possible, de son projet de vie et de la préservation de son autonomie.

Jean GUYOT
Président de l'AFTC de Franche-Comté

Faits marquants

L'année 2012 a été marquée tout d'abord pour l'AFTC par l'approbation par son Assemblée Générale de son nouveau projet associatif. Disposer de cette feuille de route partagée entre le Conseil d'Administration et les professionnels est essentiel pour garantir une cohérence de sens et d'actions au sein de l'association dans l'intérêt des personnes traumatisées crâniennes et cérébro-lésées.

L'implication au niveau national de l'AFTC de Franche-Comté a été renforcée par la participation de 3 membres du Conseil d'Administration au CA de l'UNAFTC et une contribution active au Groupement de coopération CAP-TCL.

Notre persévérance auprès de nos tutelles pour obtenir des moyens supplémentaires a porté ses fruits : le montage du SAMSAH aire urbaine a pu être finalisé et l'extension de l'UEROS (capacité doublée d'ici 2015) a été confirmée avec 2 places par anticipation d'ici 2013.

Nous avons poursuivi le développement de notre communication par la refonte de notre site internet pour le rendre plus convivial et plus accessible, afin qu'il soit aussi un outil mis à disposition des personnes cérébro-lésées accompagnées par les professionnels.

De nouvelles actions de soutien ont pu être proposées, à titre expérimental, aux familles grâce à la mobilisation de subventions conséquentes.

Le développement de nos événements conviviaux s'est poursuivi avec l'implication de tous : usagers, bénévoles et professionnels afin qu'ils soient vraiment des moments d'échanges et de partages.

Le Conseil d'Administration de l'AFTC

Il est composé de 14 membres élus.

NOM	Photos	Poste
GUYOT Jean		Président
BLANCHOT Maurice		Vice-président Haute-Saône
DAMIEN Suzanne		Vice-présidente Jura
EIXARCH Nicole		Vice-présidente Territoire-de-Belfort
RACINE Martine		Vice-présidente Montbéliard

SCHIRRER Jacques		Vice-président Besançon
GIMBERT Jean-Pierre		Trésorier
MEISTER Colette		Secrétaire
MIRBEY Eveline		Vice-secrétaire
DECAVEL Pierre		Membre

GRIVET Catherine		Membre
MARTEAU Claude		Membre
MENEGON Guy		Membre
TARDY Bernard		Membre

L'activité du Conseil d'Administration en 2012

Les membres du Conseil d'Administration s'investissent dans les différentes actions associatives, et plus particulièrement dans les instances suivantes.

Réunions du Conseil d'Administration

24/02/2012

23/05/2012

25/10/2012

05/12/2012

Réunions du Bureau

05/01/2012

17/04/2012

25/09/2012

13/11/2012

Réunions du Conseil de la Vie Sociale commun à tous les services de l'AFTC

Mmes Damien et Grivet représentent le CA de l'AFTC au CVS.

10/02/2012

08/06/2012

14/09/2012

14/12/2012 (réunion annulée suite intempéries et reportée en février 2013)

Participation aux Conseils d'Administration des associations d'adhérents des GEM « Tous ensemble au GEM » et « Au Gray du GEM »

L'AFTC en tant qu'association parrain est représentée par Mme Grivet au CA de l'association de « Tous ensemble au GEM » à Vesoul et Mr Blanchot à celle de « Au Gray du GEM » à Gray.

AG Gray : 16/05/2012

AG Vesoul : 06/06/2012

Les membres du Conseil d'Administration assurent également un rôle de représentation dans des instances extérieures. Ils ont été présents dans **33** commissions et réunions partenariales en 2012.

L'accueil et l'information des familles et des personnes traumatisées crâniennes ou cérébro-lésées

Premiers contacts

L'association est régulièrement contactée par des familles ou des personnes directement concernées pour avoir des informations sur les conséquences liées à des cérébro-lésions, faire part de leurs difficultés actuelles et éventuellement, demander des conseils.

Ces premiers contacts sont assurés soit en direct, par les administrateurs pour les situations de leur secteur, soit par le secrétariat et la direction de l'AFTC, qui sollicitent, le cas échéant, les administrateurs quand une proposition d'échange direct entre familles paraît souhaitable.

Une partie des situations est ensuite orientée vers les services de l'AFTC qui prennent, si besoin, le relais en proposant un rendez-vous de pré-accueil.

En 2012, **80** premiers contacts (physiques ou téléphoniques) ont été assurés par l'AFTC.

Permanences juridiques

Les personnes victimes d'un traumatisme crânien suite à un accident avec un tiers responsable peuvent, le cas échéant, bénéficier d'une indemnisation. Mais le parcours est aussi long et difficile que les enjeux financiers pour l'avenir de la personne accidentée sont importants. Aussi, les familles et les personnes concernées ont besoin d'être informées au niveau de la procédure et conseillées aux différentes étapes.

Maître Guillermou, Président de l'UNAFTC et par ailleurs, avocat spécialisé sur les questions d'indemnisation, assure gracieusement une permanence mensuelle dans les locaux bisontins de l'AFTC. En 2012, il a rencontré **20** personnes dans ce cadre.

Les actions de soutien destinées aux familles et aux proches de personnes traumatisées crâniennes ou cérébro-lésées

Les Rendez-vous des familles

L'action « Le rendez-vous des familles » a été créée dans l'objectif de soutenir toutes familles de personnes cérébro-lésées (qu'elles soient adhérentes, proches d'utilisateurs des services ou non) en leur proposant un lieu convivial d'échange et de partage autour d'une boisson. Les échanges se font à partir d'une thématique développée au début de la séance par les animatrices.

Ces réunions, co-animées par deux professionnelles travaillant auprès de personnes cérébro-lésées (une psychologue avec une assistante sociale ou une ergothérapeute ou encore une orthophoniste selon la thématique) se sont déroulées sur trois sites (Besançon, Vesoul et Montbéliard) avec des thématiques identiques sur chacun des sites. En 2012, 3 rencontres ont eu lieu sur chaque site, soit 9 rencontres au total. Les 3 thématiques choisies en fonction des demandes des participants ont été les suivantes : *L'avenir : peut-on l'anticiper, et comment ? L'habitat. Quelles activités au quotidien et à domicile pour votre proche ?*

C'est le site de Besançon qui a enregistré le plus fort taux de participation avec 9 à 10 participants à chaque session, puis vient Montbéliard (4 à 6 personnes) et Vesoul (2 à 5 personnes). Ce fut principalement toujours les mêmes familles qui se sont déplacées. Les premiers retours renseignés grâce à un questionnaire de satisfaction semblent plutôt avoir été positifs tant au niveau de l'accueil, l'animation, que du temps de parole donné à chacun ou des échanges.

Nous avons espéré une participation plus importante, mais nous sommes toujours persuadées de la pertinence d'un tel lieu de rencontre car des échanges parfois riches et forts en émotion ont eu lieu. De même nous pouvons relever dans ces échanges toute la difficulté de l'accompagnement au quotidien des familles, leur épuisement et leur très grande inquiétude quant au devenir de leur proche. Ils paraissent toujours avoir besoin d'échanger malgré les années parfois les séparant de l'événement. Toutefois, afin d'améliorer cette action, nous devons nous interroger sur la meilleure formule à proposer : groupes ouverts à toutes les familles ou plus centrés sur les familles d'utilisateurs

des services de l'AFTC afin de créer une dynamique. Enfin, comment les aider à considérer ces lieux d'échange comme leur appartenant, comme étant un « outil » à leur disposition pour cheminer sur leur rôle d'aidant familial, mais aussi pour se ressourcer...

Le groupe de paroles pour les familles d'usagers du SAMSAH 70

Un groupe de parole, pour les familles des usagers du samsah 70 a été mis en place au cours de l'automne 2012, il est animé par la psychologue de ce samsah. Suite à des entretiens préalables, permettant de présenter le fonctionnement d'un tel groupe et peut-être aussi de rassurer les personnes, 8 proches ont accepté d'y participer (dont 2 couples). Pour la majorité, il s'agit d'une première expérience. 10 rencontres de 2 heures, une fois par mois sont organisées selon un calendrier préétabli.

Lors de la première séance, les personnes ont choisi ensemble des thèmes sur lesquels elles aimeraient échanger comme « *Le deuil de la personne d'avant* », « *Le regard des autres face à la différence* ». Chaque séance débute par un thème libre afin que les personnes puissent exprimer leurs émotions du moment, puis vient le moment des échanges autour de la thématique du jour. Un questionnaire est distribué à la fin de chaque séance afin de recueillir le ressenti de chacun sur la séance.

Très rapidement, une confiance mutuelle et une réelle dynamique se sont installées dans le groupe. Ce groupe se poursuit sur l'année 2013 pour se terminer en septembre.

Les vacances adaptées

L'AFTC de Franche-Comté travaille depuis plusieurs années en partenariat avec l'UFCV pour proposer chaque année au moins un séjour de vacances adaptées pour des personnes traumatisées crâniennes et cérébro-lésées.

Le séjour de 2012 s'est déroulé à Seignosse, première station touristique des Landes, dans un village camping. Ce mode d'hébergement est apprécié par les participants, car il leur permet de vivre des vacances « comme tout le monde ».

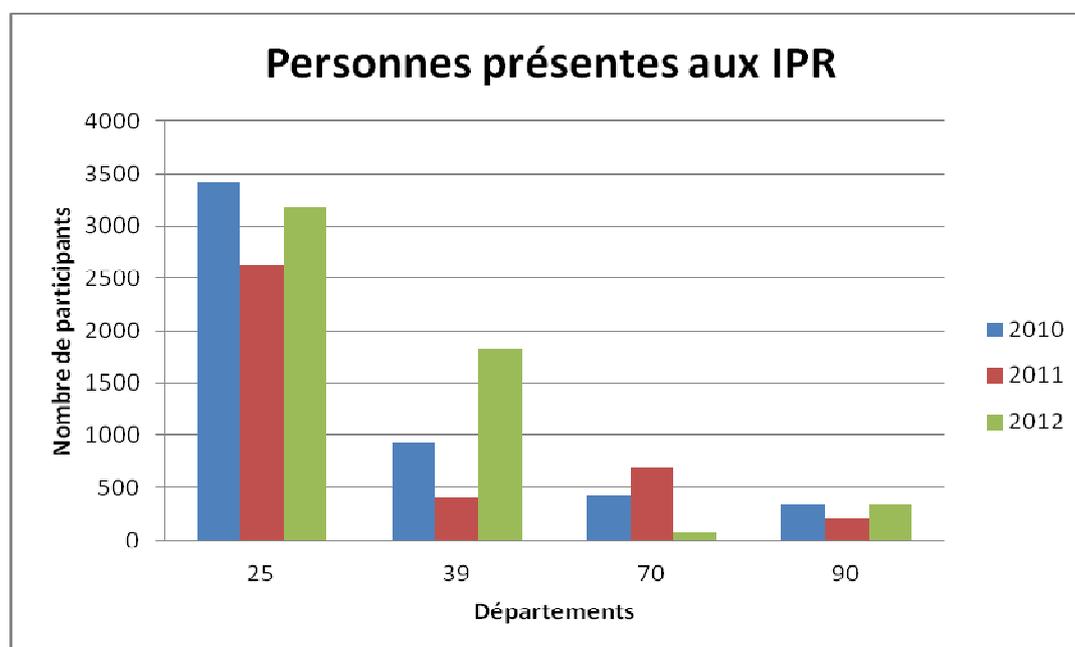
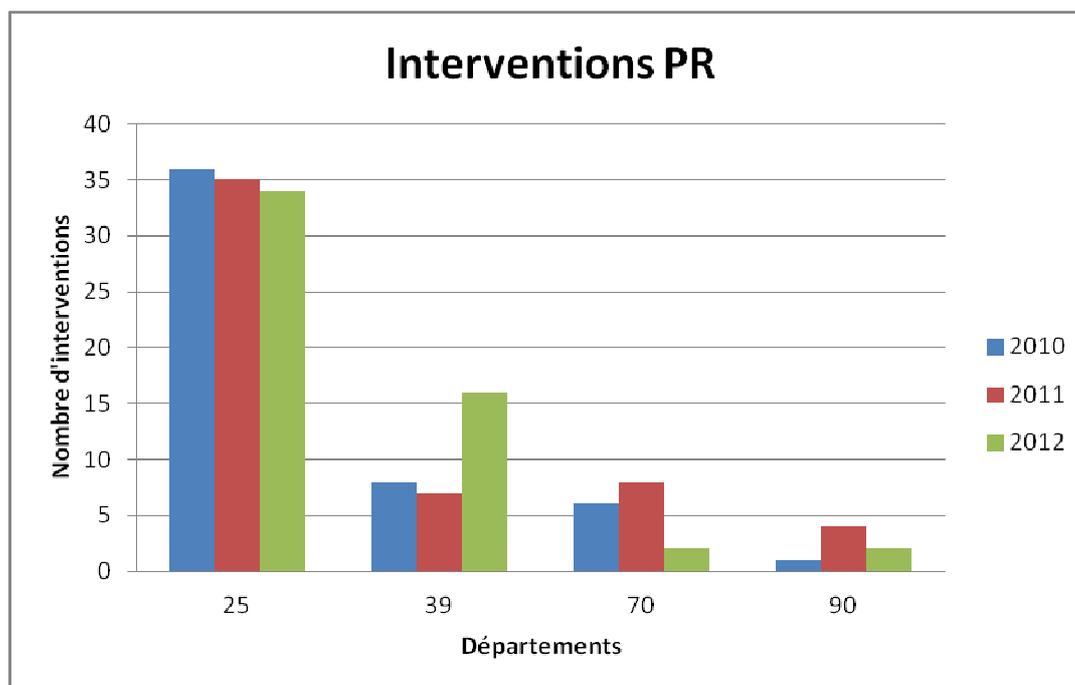
10 personnes ont participé à ce séjour. Ils étaient entourés de 4 animateurs.

Sur 2013, deux séjours devraient être proposés pour permettre à des personnes de plus faible autonomie à également bénéficier de vacances.



La prévention routière

Dans le cadre de sa mission « Prévention routière », l'AFTC a recruté une personne traumatisée crânienne qui témoigne de son accident, de ses conséquences dramatiques et de sa reconstruction. Son témoignage est particulièrement apprécié dans les collèges et lycées où il est régulièrement sollicité. En 2012, il a témoigné auprès de **4317** personnes lors de **57** interventions.



Les événements conviviaux

L'AFTC de Franche-Comté organise, chaque année, plusieurs événements conviviaux.

En 2012, avait lieu pour la première fois, le « Joli mois de mai » qui, comme la « St Nicolas », sont des fêtes, avec un spectacle de professionnels, destinées bien sûr aux personnes cérébro-lésées et à leurs familles, mais également au grand public afin de faire connaître autrement l'AFTC et de favoriser l'ouverture des services vers l'extérieur. Elles ont d'ailleurs rencontré un réel succès, car plus de **100** personnes étaient présentes à chaque fois.

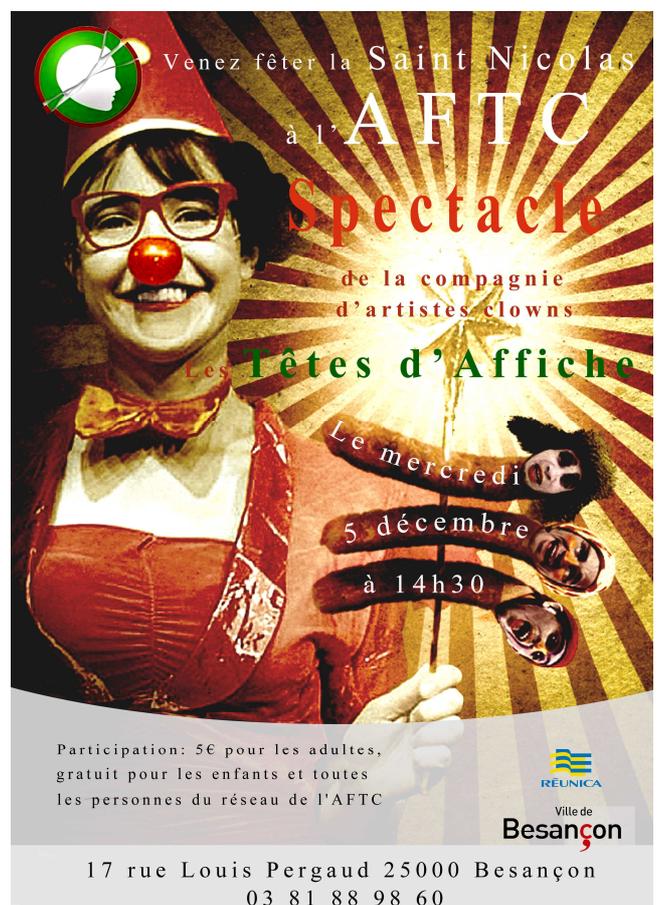


Venez fêter le "Joli mois de mai"
à l'**AFTC**
Le mercredi 23 mai à 14h00
Spectacle de rue
Umbain Digènes

Participation: 5€ pour les adultes,
gratuit pour les enfants et toutes
les personnes du réseau de l'AFTC
Sous réserve de beau temps

Ville de
Besançon

17 rue Pergaud à Besançon
03 81 88 98 60



Venez fêter la Saint Nicolas
à l'**AFTC**
Spectacle
de la compagnie
d'artistes clowns
Les Têtes d'Affiche
Le mercredi
5 décembre
à 14h30

Participation: 5€ pour les adultes,
gratuit pour les enfants et toutes
les personnes du réseau de l'AFTC

Ville de
Besançon

17 rue Louis Pergaud 25000 Besançon
03 81 88 98 60



Les orientations de l'association pour 2013

Nos orientations, en complément de ce qui a pu être rappelé dans le rapport moral, devraient nous conduire à mieux connaître encore l'ensemble des moyens existants dans le secteur sanitaire et le secteur social et médico-social et plus particulièrement :

- d'affiner « les manques » sur notre secteur,
- d'être force de propositions par rapport aux décideurs politiques et institutionnels, dans un contexte socio-économique avec des « moyens restreints »,
- d'impulser la création de dispositifs sur notre territoire, de soutien aux parcours de vie en s'appuyant aussi sur des expériences existantes et sur le développement des réponses pour la vie ordinaire,
- d'accentuer nos réflexions sur la création d'un centre ressource et pourquoi pas avec nos voisins bourguignons,
- de développer notre appui aux services d'aide humaine afin qu'ils puissent adapter leur pratique aux spécificités de notre public.

Les propositions ne manquent pas et dans l'intérêt de tous, usagers, familles nous nous efforçons d'en prendre quelques unes pour les mettre en action.

A court terme, nous avons retenu également comme objectifs :

- la définition de nouvelles modalités de collaboration avec l'Adapei du Doubs,
- la rencontre et la mobilisation de nouvelles familles,
- la poursuite du lobbying sur le Jura pour parvenir à la création d'un service sur ce département,
- la recherche de nouveaux financeurs potentiels pour les actions associatives.